

Les bons gestes à retenir pour bien trier ses déchets pendant les fêtes



Papiers et emballages cadeaux, sapins, bouteilles de champagne, bocaux de marrons, etc. représentent une surproduction de déchets significative pendant les fêtes de fin d'année. Le SITTOMAT lance sa campagne annuelle de sensibilisation pour rappeler les bons gestes de tri à cette période de l'année.

Plus de 80 actions sont prévues sur l'aire toulonnaise* jusqu'au 05/01/2019. Les bonnes pratiques pour réduire les déchets issus des fêtes seront transmises par les 10 ambassadeurs du tri qui offriront des petits cadeaux de saison.

**26 communes : Métropole TPM ; CA Sud Sainte Baume ; CA Vallée du Gapeau*

Une campagne de sensibilisation consacrée aux déchets issus des fêtes

Avec une augmentation d'environ 20% de nos résidus ménagers pendant les fêtes de fin d'année, nos poubelles débordent de déchets recyclables qu'il est indispensable de trier. Pour favoriser au maximum le recyclage, le Syndicat lance sa campagne annuelle de sensibilisation spécifique à cette période. 80 animations sont programmées du 06/12/2018 au 05/01/2019 sur le territoire du SITTOMAT, aux abords des zones commerciales et des animations de Noël. Grâce à des jeux et de petits cadeaux ludiques, les ambassadeurs du tri donneront les bons gestes à adopter pour bien trier ses déchets et ainsi leur offrir une seconde vie.

**Les opérations sont annoncées dans l'agenda du site www.sittomat.fr - les dates et emplacements sont soumis à modification des organismes accueillants.*



Nouveauté 2018

Toujours dans la démarche de réduction des déchets à la source, le SITTOMAT proposera des astuces de consommation afin de limiter cette production de déchets tout au long des fêtes : idées de cadeaux dématérialisés, recyclés, dons, courses pour le repas de Noël...

Les gestes à retenir pour bien trier ses déchets pendant les fêtes

Pour bien trier ses déchets pendant cette fin d'année, quelques consignes simples seront à retenir :



Dans le bac à couvercle jaune ou container à opercule jaune recevant le papier/carton, il faut jeter :

- les traditionnels **suremballages en carton** tels que les **boîtes de chocolat**, des **cartons de jouet**, des **boîtes de chaussures**, l'**emballage bien vidé** de la bûche...
- les **papiers cadeaux** non-plastifiés, les sacs cadeau en kraft...
- les **prospectus** et catalogues de Noël...



Dans le bac à couvercle gris ou container à opercule gris recevant le flaconnage plastique, il faut jeter :

- Les **bouteilles en plastique** d'eau gazeuse, de soda, de lait...
- Les **flaconnages plastique** de cosmétique, de produit ménager...



Dans le container à opercule vert recevant le verre, il faut jeter :

- Les **bouteilles en verre** de vin, de cidre, de champagne, de jus de fruits...
- Les **pots** et **bocaux en verre** de terrine, de marrons, de confiture...



À déposer en déchèterie entres autres :

- Les **sapins**
- Le mobilier tels que armoire, lit, canapé...
- Les vieux vélos, tricycles et autres...
- Les déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) : vieux smartphone, tablette numérique, ordinateur, grille-pain, jouet électronique...

Info +

Pour le sapin ayant un pied coupé, les administrés peuvent :

- le ramener en déchèterie
- consulter leur collectivité pour savoir si elle propose une collecte de sapin

Dans les 2 cas, les sapins seront compostés.



Les déchets qui ne se recyclent pas et qu'il faut jeter avec les ordures ménagères :

- Le papier cadeau plastifié, les films plastiques qui entourent le saumon, le foie gras, etc.
- les plateaux en plastique des boîtes de chocolats, les flûtes et gobelets en plastique, etc.

Toutes les consignes de tri sont détaillées sur le site www.sittomat.fr

PHOTOS ET VISUELS : Photos libres de droits (centre de tri, geste de tri, bacs de tri, visuel d'illustration) : <https://goo.gl/Big2Lx>

CONTACT PRESSE : **Christelle Guilhaumon** christelle.guilhaumon@declik.com - 06 03 29 41 80